

Huppe fasciée - *Upupa epops*

La Huppe fasciée est un oiseau cher au cœur des poitevins qui voient en elle, tout comme avec les hirondelles et le coucou, des signes annonciateurs de beau temps.

Nom de l'espèce : Huppe fasciée

Nom scientifique : *Upupa epops*

Nom local : Pupu

Ordre : Bucérotiformes

Famille : Upupidés

La Huppe fasciée est la seule espèce représentante de la famille des upupidés, et compte 9 sous-espèces.

Origine du nom : L'espèce a été décrite par le naturaliste suédois Carl von Linné en 1758. *Upupa* est l'onomatopée du chant de l'oiseau (« houp-pou-poup »), *epops* est le nom grec de l'oiseau, employé par Aristote et signifie « pioche », allusion à la forme de sa tête. Huppe dérive du latin *upupa*, et fasciée rappelle les rayures de sa queue et de ses ailes.

Description de l'oiseau

Longueur : 26-32 cm

Envergure : 44-48 cm

Poids : 55-80 g

Elle peut vivre jusqu'à 11 ans.

De taille moyenne, la Huppe fasciée est un oiseau aisément identifiable, d'abord grâce au chant du mâle très caractéristique (« houp-pou-poup ») qui s'entend à plusieurs centaines de mètres, ensuite grâce à sa morphologie particulière. Son plumage est chamois-orangé et ses ailes sont larges et arrondies à larges bandes noires et blanches. Elle possède également une huppe érectile, qui se dresse lorsque l'oiseau est inquiet ou excité, et un long bec fin arqué, ce qui donne à sa tête une forme de pioche.

Son vol est saccadé, bondissant, et papillonnant, montant lors de phases de battements d'ailes, descendant lors de courts planés.

Il n'y a pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce.

La huppe pupule.

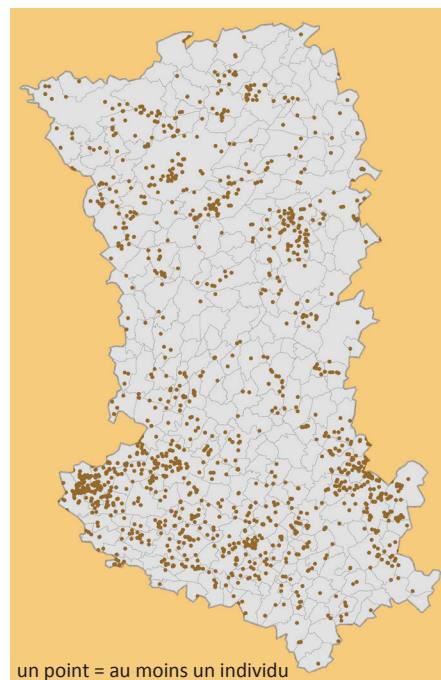
Habitat

La Huppe fasciée est présente au sud d'une ligne reliant la Bretagne à l'Estonie, mais n'est vraiment abondante que dans les pays soumis à des influences méditerranéennes. Elle hiverne dans les pays méditerranéens et surtout en Afrique subsaharienne.

Les terrains à végétation basse, prairies pâturées, pelouses, dunes, vignes... constituent l'habitat de prédilection de la huppe. Elle fréquente aussi les zones péri-urbaines et les hameaux des campagnes. On peut très facilement apercevoir des huppées sur les chemins ruraux au printemps et même jusque dans les villes comme à Niort.

C'est une espèce à grand territoire, et extrêmement territoriale vis-à-vis de ses congénères.

En Deux-Sèvres, la Huppe fasciée est présente partout ; bocage, haies, arbres-têtards, murs de pierres sèches encore abondants dans les villages... lui sont favorables ainsi que le climat. Les blancs sur la carte ne sont pas nécessairement dus à l'absence de cette espèce sur ces territoires mais plutôt à une absence de prospection.



Carte de répartition de la Huppe fasciée (*Upupa epops*) en Deux-Sèvres d'après les données recueillies sur nature79.org au cours des 3 dernières années (2011 à 2014)

Biologie

La Huppe fasciée se nourrit de vers et d'insectes qu'elle capture sur le sol ou à faible profondeur tout en marchant et qu'elle avale en les jetant en l'air et les recevant dans son gosier grand ouvert.

Elle établit son nid à une hauteur ne dépassant guère 3 mètres. Espèce cavernicole, elle utilise les arbres creux ou creusés par les pics, mais elle peut aussi s'installer dans des murs de pierres sèches et des greniers... Les 5 à 7 œufs sont pondus sans aucun apport de matériaux et couvés pendant 16 jours par la femelle. Pendant et après l'incubation, le mâle se charge de ravitailler sa partenaire. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 20 à 26 jours.

La huppe passe pour un oiseau très malpropre en raison de l'odeur nauséabonde à proximité du nid après l'éclosion des œufs. Cette odeur est due à la sécrétion d'une glande du croupion des jeunes et de la femelle et qui aurait pour fonction d'éloigner d'éventuels prédateurs.

© Bernard Broucke



Huppe fasciée - *Upupa epops*

Nidification des oiseaux deux-sévriens

Considérant les données enregistrées au Groupe ornithologique depuis 1979, la date moyenne des premières observations pré-nuptiales est le 18 mars (dates extrêmes : 1^{er} mars-7 avril).

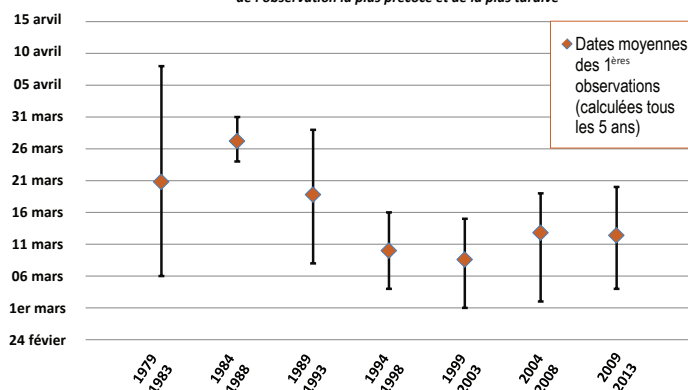
La date moyenne des dernières observations est le 6 septembre (dates extrêmes : 25 août-20 octobre).

Cela donne une durée de présence moyenne de l'espèce de 180 jours.

A noter qu'une première -et unique à ce jour- observation hivernale de l'espèce a été faite à Coulon le 7 décembre 2006.

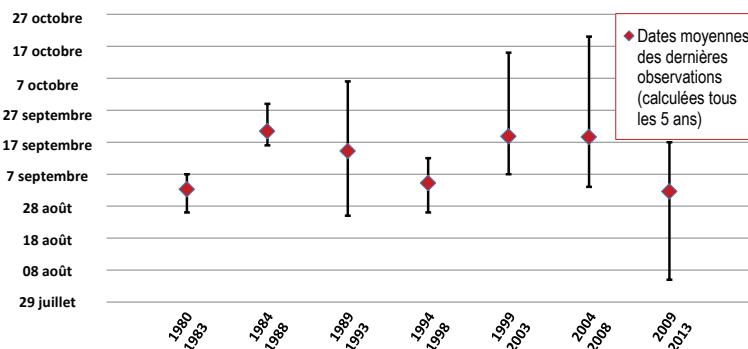
Dates moyennes des premières observations de la Huppe fasciée (*Upupa epops*) en Deux-Sèvres de 1979 à 2013

Les barres d'erreurs inférieures et supérieures indiquent respectivement les dates de l'observation la plus précoce et de la plus tardive



Dates moyennes des dernières observations de la Huppe fasciée (*Upupa epops*) en Deux-Sèvres de 1980 à 2013

Les barres d'erreurs inférieures et supérieures indiquent respectivement les dates de la dernière observation la plus précoce et de la plus tardive



Au vu de ces graphiques, la Huppe fasciée est contactée de plus en plus tôt depuis ces 30 dernières années ; en l'absence d'enquête spécifique, il est délicat d'avancer des conclusions. Cette « précocité » peut être due pour une part aux modifications climatiques mais aussi à un effort de prospection de plus en plus important.

Statuts/Menaces/Protection

La population européenne est estimée à 890 000-1 700 000 couples et les pays les plus peuplés sont l'Espagne, la Turquie, la Russie, l'Ukraine, le Portugal, la France et l'Italie. En 2000, l'effectif nicheur en France était estimé entre 30 000 et 50 000 couples.

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en France où elle est considérée « en Déclin ». Les suivis réalisés dans le cadre du programme national STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) sur la période 1989-2003 indiquent un déclin de 56 % en 15 ans, avec une évolution qui semble moins préoccupante depuis, mais marquée par de fortes variations interannuelles.

Les causes de ce déclin sont surtout liées à l'intensification des pratiques agricoles avec l'abandon du pastoralisme, l'utilisation des pesticides, l'abattage des vieux arbres isolés et l'abandon de la taille en têtard. Les rénovations du bâti rural nuisent aussi à la huppe à cause de la disparition des anfractuosités des murs.

La conservation de cette espèce passe par la préservation des milieux naturels : le soutien à l'élevage extensif, la mise en place de parcelles enherbées, la replantation d'arbres isolés et de haies...

Dans les régions qui accueillent historiquement la Huppe fasciée, en attendant la reconstitution d'un réseau de cavités naturelles pérennes, la pose de nichoirs peut favoriser le maintien de la population.

© Fabrice Conort

Rédaction : Martine Boisseau
Cartographie : Jean-François Berthomé
Graphiques : Damien Chiron

